



TRANSPORT SCOLAIRE



- Pour les élèves fréquentant les écoles du RPI, un circuit scolaire est proposé par le département de Seine et Marne. Les élèves doivent obligatoirement posséder une carte de transport : Carte Scol'R.
- Pour bénéficier de cette carte, il faut en faire la demande sur le [site du département 77](#) chaque année avant le 15 juillet.

Horaires transport scolaire RPI

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Financement carte imagine R

MAIRIE DE PÉZARCHES

3 grande rue

77131 PEZARCHES

01.64.04.17.48

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de Pézarches